

Conférence générale

GC(49)/INF/4

Date : 9 septembre 2005

Distribution générale

Français

Original : Anglais

Quarante-neuvième session ordinaire

Renseignements préliminaires à l'intention des délégations

A. Ouverture de la quarante-neuvième session ordinaire

1. La quarante-neuvième session ordinaire de la Conférence générale s'ouvrira le *lundi 26 septembre 2005 à 10 heures*¹. Elle se tiendra à l'Austria Center Vienna (ACV), place Bruno Kreisky, 1220 Vienne, près du Centre international de Vienne (CIV).

2. À moins que la Conférence générale n'en décide autrement, les séances du matin commenceront à 10 heures et celles de l'après-midi à 15 heures. Les délégués sont priés d'être à leur place à ces heures-là, de façon que les séances puissent commencer ponctuellement. Si des séances du soir se révèlent nécessaires, leurs horaires seront annoncés pendant la session.

B. Consultations précédant la session

3. Pendant le week-end précédant l'ouverture de la session de la Conférence générale (*le samedi 24 et le dimanche 25 septembre 2005*), des installations seront mises à disposition sur demande pour la tenue de réunions de groupes. Les États Membres sont invités instamment à tirer parti de ces installations afin de parvenir à un accord sur les questions d'organisation (concernant par exemple la composition du Bureau) avant l'ouverture de la session, *le lundi 26 septembre*. Ceci contribuera au bon déroulement des travaux de la Conférence générale. En conséquence, les États Membres devraient faire en sorte - le cas échéant - que leurs représentants arrivent à Vienne à temps pour participer aux réunions des groupes précédant la session et à la prise des décisions pertinentes. Il conviendra de réserver les salles de réunion suffisamment à l'avance par l'intermédiaire de la Section des services de conférence du Secrétariat.

¹ L'ordre du jour provisoire de la quarante-neuvième session ordinaire figure dans le document GC(49)/1.

C. Notification de la composition des délégations

4. Les gouvernements sont priés de faire connaître au Secrétariat longtemps à l'avance la composition de leur délégation. Ils doivent le faire en remplissant en ligne les pages d'inscription électronique à la Conférence générale de l'AIEA. L'adresse d'accès direct à ce site est :

<http://gc-registration.iaea.org>. On peut aussi y accéder par le site de l'Agence (<http://www.iaea.org>) en cliquant sur le lien *IAEA General Conference*. Les inscriptions sur Internet seront possibles du *lundi 18 juillet 2005* au *vendredi 23 septembre 2005*. Les noms d'utilisateur et les mots de passe nécessaires pour accéder au site web ont été communiqués aux ministères des affaires étrangères avec copie aux missions permanentes. En cas d'impossibilité d'accéder à Internet et donc de remplir le formulaire en ligne, il conviendra de se mettre en rapport avec le Service du protocole de l'AIEA pour demander des formulaires imprimés. Conformément à l'article 23 du Règlement intérieur de la Conférence générale², chaque Membre de l'Agence est représenté par un délégué, qui peut être accompagné d'autant de suppléants, conseillers, conseillers techniques, experts ou personnes de position similaire que la délégation juge nécessaire.

5. Une liste officieuse des membres des délégations sera publiée *le mercredi 21 septembre 2005* ; ne pourront y figurer que les noms qui auront été communiqués au Secrétariat avant *le vendredi 16 septembre*. La première liste officielle des membres des délégations sera publiée *le dimanche 25 septembre* ; elle contiendra les renseignements qui seront parvenus au Secrétariat avant 16 heures le *jeudi 22 septembre*.

6. Si, pendant la session, les renseignements fournis au moment de l'inscription doivent être modifiés, les délégués sont priés d'en informer par écrit le service du Protocole à l'ACV, afin que la liste des membres des délégations puisse être mise à jour.

D. Pouvoirs des participants

7. Les délégués (mais non les autres membres des délégations) doivent être munis de pouvoirs établis expressément pour la session, même s'ils sont déjà accrédités auprès de l'Agence, par exemple en qualité de représentant permanent. Les pouvoirs doivent être présentés en temps voulu ; cela permet d'éviter des difficultés, en particulier pour le Bureau. Il est donc rappelé qu'en vertu de l'article 27 du Règlement intérieur, les pouvoirs devront parvenir au Directeur général si possible au moins sept jours avant l'ouverture de la session, à savoir le *lundi 19 septembre 2005* au plus tard, et émaner soit du chef de l'État ou du gouvernement, soit du ministre des affaires étrangères de l'État Membre concerné. Si les pouvoirs n'ont pas pu être communiqués avant *le vendredi 23 septembre*, les délégués devront les déposer directement au bureau des pouvoirs des délégués à l'ACV, soit *le dimanche 25 septembre entre 14 h 30 et 18 h 30*, soit le lendemain matin.

² GC(XXXI)/INF/245/Rev.1.

E. Inscription pour la remise de cartes d'identification

8. Chaque participant aura besoin d'une carte d'identification avec photographie pour pouvoir avoir accès à l'ACV pendant la session. Le Bureau d'inscription délivrera ces cartes aux participants désignés qui ne sont pas munis d'une carte d'identité CIV valide. Les cartes d'identification délivrées pour la Conférence permettront également d'accéder au CIV.

9. Les participants pourront s'inscrire *le vendredi 23 septembre 2005 entre 9 heures et 17 h 30* au Bureau d'inscription de l'Agence à la **porte 1** du CIV et *le dimanche 25 septembre entre 14 h 30 et 18 h 30* à l'ACV. Les inscriptions se poursuivront pendant toute la semaine de la session de la Conférence générale au Bureau d'inscription de l'ACV.

10. Les participants qui assisteront également à la réunion du Conseil des gouverneurs commençant *le lundi 19 septembre 2005* pourront s'inscrire simultanément pour les réunions du Conseil et pour la session ordinaire de la Conférence générale à la porte 1 du CIV *les lundi 19 et mardi 20 septembre entre 8 h 30 et 10 h 30*, à condition d'en informer le Secrétariat avant *le vendredi 16 septembre*.

F. Documents

11. Il est rappelé aux délégués que les documents de la Conférence générale sont disponibles sous forme électronique à l'adresse suivante :

<http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC49/Documents/docindex.html>. Les intéressés sont invités à profiter au maximum de ce service de manière à réduire les coûts d'impression et de distribution pour l'Agence. Chaque délégation est instamment priée de se rendre au Service des documents (salle FM152) au CIV, au plus tard *le vendredi 23 septembre 2005*, pour indiquer, sur l'imprimé prévu à cet effet, les documents publiés durant la session dont elle pourra avoir besoin. Si cela n'est pas possible, elle devra s'adresser au Service des documents de l'ACV, soit *le dimanche 25 septembre entre 14 h 30 et 18 h 30*, soit le lendemain matin.

12. Avant l'ouverture de la session, un jeu complet des documents de la Conférence générale déjà publiés sera mis à la disposition de chaque délégation, sur demande. Tous les documents publiés pendant la session, y compris le Journal de la Conférence générale contenant le programme quotidien, et d'autres avis seront également disponibles au Service des documents de l'ACV.

13. Les délégués qui désirent soumettre des projets de résolution ou d'autres documents à la Conférence générale pendant la session sont priés d'en remettre le texte le plus tôt possible au Secrétaire de la Conférence générale ou au Secrétaire de l'organe compétent. Cela facilitera beaucoup la conduite des débats, en particulier à la Commission plénière qui doit habituellement étudier un nombre relativement élevé de projets de résolutions et faire des recommandations à leur sujet.

G. Discussion générale - liste des orateurs

14. Jusqu'à l'ouverture de la session de la Conférence générale, le *lundi 26 septembre 2005*, les demandes d'inscription sur la liste des orateurs pour la discussion générale devront être faites personnellement ou adressées par écrit au Secrétariat des organes directeurs (CIV, bureau A-2862). Comme le document GC(49)/INF/1, publié le 9 mai 2005, en informait les États Membres, l'inscription sur la liste des orateurs a commencé le 20 juin 2005 ; un tirage au sort a eu lieu ce jour-là à 11 heures afin de déterminer un ordre de priorité parmi les États Membres dont les représentants avaient demandé, entre 10 et 11 heures, à être inscrits sur la liste³. Les États Membres demandant ultérieurement à être inscrits sur la liste des orateurs sont rajoutés dans l'ordre dans lequel ils en font la demande. Il convient de noter cependant que l'on continuera à suivre la pratique consistant à accorder la priorité aux ministres participant à la discussion générale.

15. Les délégués qui ne se sont pas fait inscrire sur la liste des orateurs avant l'ouverture de la session et qui souhaitent néanmoins prendre la parole au cours de la discussion générale sont priés de se mettre en rapport avec la personne chargée d'établir la liste, à son bureau dans la salle de conférence A (où se dérouleront les séances plénières). Les délégués qui souhaitent intervenir sur d'autres points en séance plénière sont également priés de s'inscrire auprès de cette personne.

16. La discussion générale s'étend habituellement sur quatre jours de la session de Conférence générale. Afin d'utiliser au mieux le temps disponible pendant la session, qui devrait durer cinq jours seulement, les États Membres pourraient envisager de faire des déclarations de groupe – pratique adoptée dans d'autres organismes des Nations Unies.

H. Déclarations dans le cadre de la discussion générale

17. Afin d'utiliser au mieux le temps imparti pour la discussion générale et conformément aux recommandations concernant la 'Rationalisation des travaux de la Conférence générale', que celle-ci a approuvées en 1998 par sa décision GC(42)/DEC/13, les délégués sont invités à limiter la durée de leur intervention à 15 minutes, en s'en tenant aux questions essentielles qu'ils souhaitent aborder. Des copies du texte intégral (dans la langue d'origine) seront, sur demande, distribuées aux autres délégués pendant la session.

18. Pour faciliter l'interprétation, le texte des déclarations devrait être communiqué à l'avance au fonctionnaire des conférences. Le travail sera considérablement facilité si les textes des déclarations communiqués au Secrétariat sont dactylographiés en double interligne. En outre, afin d'en faciliter la diffusion sur le site web de l'Agence, les déclarations devraient aussi être envoyées le plus tôt possible sous forme électronique à la Division de l'information. Elles peuvent être adressées à : Official.Mail@iaea.org.

³ Cette procédure a été approuvée par la Conférence générale en 1989.

I. Langues de travail et interprétation

19. Les langues de travail de la Conférence générale sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe ; les déclarations faites dans l'une de ces langues pendant les séances officielles de la Conférence générale feront l'objet d'une interprétation simultanée dans les autres langues. Si des délégués souhaitent prendre la parole dans une langue autre que les langues de travail, ils doivent, conformément à l'article 87 du Règlement intérieur, prendre eux-mêmes les dispositions voulues pour assurer l'interprétation dans l'une des langues de travail. Il est demandé aux délégués de remettre à l'avance au Secrétariat le texte de leur intervention dans cette langue de travail.

J. Promesses de contributions au Fonds de coopération technique pour 2006, contributions au budget ordinaire et autres paiements

20. Conformément à la recommandation du Conseil des gouverneurs, le 15 juin 2005, pour que la Conférence générale approuve un objectif de 77,5 millions de dollars pour les contributions des États Membres au FCT pour 2006, une lettre circulaire indiquant les parts de l'objectif des États Membres (calculées d'après les quotes-parts de base applicables pour 2006) a été envoyée aux États Membres. On espère que cette information facilitera la pratique habituelle selon laquelle les États Membres annoncent leurs contributions avant ou pendant la session ordinaire de la Conférence générale.

21. Les États Membres n'ignorent pas que la procédure d'annonce de contributions contribue dans une large mesure à une planification et une organisation efficaces du cycle et des activités de coopération technique (CT) pour l'année suivante. Pendant la session ordinaire de la Conférence générale, le Secrétariat distribuera un document portant à la connaissance des délégués les montants des contributions que des Membres auront promises⁴. Comme ce document sera mis à jour quotidiennement pendant toute la durée de la Conférence générale, le Secrétariat saurait gré aux États Membres d'en faciliter l'établissement dans les délais voulus en indiquant au Directeur général, dès qu'ils le pourront, les montants de leurs promesses de contributions. Pendant la session, les promesses de contributions pourront être communiquées à l'administrateur responsable, qui aura un bureau dans la salle de conférence A (ACV) et qui fera établir les mises à jour du document en question.

22. Quant aux contributions au budget ordinaire et autres paiements, l'administrateur responsable et son équipe seront également disponibles dans la salle A-443 (poste 2112) au deuxième étage de l'ACV pour examiner les questions de contributions au budget ordinaire et de paiement des coûts de participation nationaux et pour répondre à toutes questions que les États Membres pourraient avoir au sujet des arriérés, des plans de versement et du droit de vote.

⁴ L'an dernier, le document correspondant a été distribué sous la cote GC(48)/26 et Rev.1-4.

K. Forum scientifique organisé en marge de la session de la Conférence générale

23. L'objet du Forum scientifique, qui a été institué en 1998, est d'encourager les discussions sur des questions scientifiques et techniques en rapport avec les activités de l'Agence et présentant un intérêt pour les États Membres. Cette année, le Forum scientifique aura pour thème : 'Science nucléaire : la physique au service de l'humanité'. Le programme proposé pour les discussions qui se dérouleront *les 27 et 28 septembre 2005* est présenté ci-après (le programme provisoire complet constitue l'annexe 1 du présent document).

Mardi 27 septembre 2005

10 heures	Ouverture
	Séance 1 : <i>Satisfaction des besoins énergétiques</i>
	(pause pour le déjeuner à 13 heures)
15 heures	Séance 2 : <i>Mise au point de matières et technologies avancées</i>

Mercredi 28 septembre 2005

10 heures	Séance 3 : <i>Promotion de la médecine radiologique</i>
	(pause pour le déjeuner à 13 heures)
15 heures	Séance 4 : <i>Promotion de la sûreté nucléaire</i>

24. Les quatre séances du Forum scientifique porteront sur des exposés effectués par des experts de premier plan dans les domaines respectifs. Une large place sera accordée aux questions et aux échanges de vues. Toutes les séances auront lieu dans la salle C (ACV). Un service d'interprétation sera assuré lors des exposés et des tables rondes.

25. Le Forum scientifique est ouvert au public. Les personnes intéressées sont priées de se faire inscrire à l'avance afin d'avoir facilement accès à l'Austria Center Vienna. Les participants sont invités à s'inscrire par le site web d'inscription au Forum scientifique sur Internet à l'adresse suivante : <http://www-pub.iaea.org/MTCD/Meetings/forum2005registration.asp>. La Section des services de conférence leur serait très obligée de lui communiquer, avant *le 12 septembre 2005*, leur nom ainsi que le nom et l'adresse (y compris l'adresse électronique et le numéro de télécopie) de leur organisation respective.

26. Le Secrétariat encourage les États Membres à inclure dans leur délégation des représentants qui s'occupent de questions sur lesquelles le Forum portera cette année.

L. Réunion de hauts responsables de la réglementation

27. La réunion des hauts responsables de la réglementation chargés de l'élaboration des politiques en matière de sûreté nucléaire, de sûreté radiologique, de sûreté du transport et de sûreté des déchets radioactifs aura lieu *le mardi 27 septembre* et commencera à *9 heures*. Le programme provisoire de cette réunion constitue l'annexe 2 au présent document.

28. La réunion se tiendra dans la salle du Conseil de l'AIEA, au 4^e étage du bâtiment C du CIV. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires (téléphone : 2600/22696).

29. Les discussions se dérouleront en anglais uniquement.

M. Réunions concernant la coopération technique

30. Les représentants des États parties aux accords de coopération AFRA, ARCAL et RCA tiendront des réunions. Les représentants des États Membres de la région Europe tiendront des réunions de groupe séparées. Les représentants des États Membres d'ARASIA tiendront également une réunion de groupe.

31. Les dates et lieux de ces réunions sont les suivants :

ARCAL : Lundi 26 septembre, de 15 heures à 18 heures, Salle V, 7^e étage du bâtiment C du CIV

AFRA : Mardi 27 septembre, de 10 heures à 12 h 30, Salle V, 7^e étage du bâtiment C du CIV

RCA : Vendredi 23 septembre, de 9 heures à 13 heures, Salle V, 7^e étage du bâtiment C du CIV

Réunion de groupe Europe :

Jeudi 29 septembre, de 10 heures à 12 heures, Salle du Conseil de l'AIEA, 4^e étage du bâtiment C du CIV

Réunion de groupe ARASIA :

Jeudi 29 septembre, de 10 heures à 12 heures, Salle du Conseil de l'AIEA, 4^e étage du bâtiment C du CIV

32. Des consultations avec les représentants de la plupart des États Membres participant à des activités de coopération technique avec l'Agence auront lieu avant la session de la Conférence générale. Dans le cas des délégations qui ne seront présentes à Vienne que pendant la Conférence générale et pour l'examen de questions ou de problèmes particuliers, des entretiens seront organisés durant la session de la Conférence générale. Le Département de la coopération technique communiquera alors à l'avance le calendrier de ces entretiens avec les différentes délégations. Toutefois, si aucun calendrier n'est communiqué à l'avance et que des représentants des États

Membres souhaitent s'entretenir de projets de coopération technique, les délégations concernées sont priées de se mettre en rapport, à l'ACV, avec le chef de la Section responsable de la CT pour leur région (M. A. Boussaha pour l'Afrique, M. P. Dias pour l'Asie et le Pacifique, M. J. Zlatnansky pour l'Europe et M. G. Piderit pour l'Amérique latine).

N. Autres événements organisés en marge de la session de la Conférence générale

N.1. Visite aux laboratoires de l'AIEA à Seibersdorf

33. Le *vendredi 23 septembre 2005* (pendant la semaine où se tient la réunion du Conseil précédant la session de la Conférence générale), les chefs des délégations (ou les personnes désignées par ces derniers) auront la possibilité de visiter les Laboratoires de l'AIEA à Seibersdorf.

34. Situés à environ 35 km au sud-est de Vienne, ceux-ci contribuent aux programmes de l'Agence en menant des activités expérimentales dans les domaines suivants : vérification nucléaire, application des rayonnements et des isotopes dans l'alimentation et l'agriculture, technique de l'insecte stérile, instrumentation nucléaire, dosimétrie des rayonnements, utilisation des techniques nucléaires pour la surveillance des contaminants radioactifs et autres dans l'environnement. Les laboratoires de Seibersdorf servent aussi de centre de formation pour des scientifiques originaires de pays en développement et fournissent à des laboratoires et des établissements d'États Membres des services de contrôle de la qualité pour les mesures d'analyse et de radiométrie et pour les applications des rayonnements.

N.2. Réunion d'information pour les OIG et les ONG

35. Une réunion d'information à l'intention des représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales présents à la Conférence générale aura lieu *le lundi 26 septembre 2005, à 17 heures, dans la salle O, au 1^{er} étage de l'ACV.*

N.3. 'Le rôle de l'AIEA face au problème mondial de l'eau'

36. Cette manifestation se tiendra *le mercredi 28 septembre 2005 de 15 h 30 à 17 h 30* dans la salle L/M de l'ACV, à l'intention des participants à la Conférence. Organisée en l'honneur de la Décennie d'action 2005–2015 de l'ONU intitulée 'L'eau, source de vie', elle sera ouverte par le Directeur général. Elle vise à faire mieux connaître la coopération que l'Agence mène avec les États Membres pour répondre au problème prioritaire des ressources en eau en faisant appel à l'hydrologie isotopique. La manifestation comprendra de brèves allocutions des délégués invités, une 'dégustation d'eau' et des panneaux d'affichage présentant les activités de l'Agence au titre de son programme sur les ressources en eau.

N.4. Réunion d'information sur les 'technologies nucléaires innovantes'

37. Une réunion d'information sur l'avenir du 'projet international sur les réacteurs nucléaires et les cycles du combustible nucléaire innovants' (INPRO) aura lieu *le lundi 26 septembre 2005 à 15 heures, dans la salle N, au 1^{er} étage de l'ACV.*

N.5. Réunion d'information sur 'l'électronucléaire au XXI^e siècle'

38. Cette réunion d'information fera d'une part la synthèse des présentations et des discussions qui ont eu lieu à la Conférence ministérielle internationale de Paris en mars 2005 et d'autre part la liaison avec la Conférence d'Obninsk en 2004 sur les 50 ans d'électronucléaire et avec les activités et les faits nouveaux liés à la contribution que peut apporter l'électronucléaire à la satisfaction des besoins énergétiques croissants et au développement durable au XXI^e siècle. Elle sera aussi l'occasion d'examiner les autres questions traitées à la Conférence de Paris, les enjeux environnementaux du XXI^e siècle et les éléments déterminants pour les stratégies et les choix énergétiques et pour les questions de gouvernance. La réunion aura lieu le *jeudi 29 septembre 2005, à 15 heures, dans la salle N, au 1^{er} étage de l'ACV.*

N.6. Réunion d'information sur 'la gestion des sources radioactives scellées retirées du service'

39. La réunion consistera en une série de présentations sur les activités suivantes : le projet SHARS sur la récupération et le conditionnement des sources de haute activité retirées du service dans les États Membres en développement ; le projet BOSS sur le stockage en puits des sources radioactives scellées retirées du service et le catalogue international des sources radioactives scellées et des dispositifs connexes. Elle aura lieu le *mardi 27 septembre 2005, à 15 heures, dans la salle N, au 1^{er} étage de l'ACV.*

N.7. Réunion d'information sur INIS et la gestion des connaissances nucléaires

40. La réunion mettra en lumière les différentes activités du Système international d'information nucléaire (INIS) et de la Section de la gestion des connaissances nucléaires, les possibilités d'utilisation accrue de la base de données INIS et ses avantages pour les États Membres. Elle aura lieu le *mercredi 28 septembre 2005, à 14 h 15, dans la salle J241/1, au 1^{er} étage de l'ACV.*

O. Expositions et présentations

41. On pourra trouver des informations concernant certaines présentations, notamment des présentations faites par des États Membres et d'autres sur les programmes d'activités de l'AIEA, dans le Journal de la Conférence générale.

P. Services en technologie de l'information

P.1. Courrier électronique externe et Internet

42. L'adresse publique de la Conférence est : 'GENCONF05@IAEA.ORG'. Cette adresse électronique ne pourra servir qu'à recevoir des messages pour les délégués. Les expéditeurs devront indiquer le nom et le pays du destinataire dans la partie réservée à cet effet pour permettre l'acheminement du message. Les messages envoyés à cette adresse pourront être récupérés par les délégués au bureau d'information.

43. Outre l'adresse électronique générale indiquée ci-dessus, les délégués pourront se faire inscrire durant la Conférence générale pour obtenir une adresse individuelle, qui sera valable pendant la durée de la session.

44. Des ordinateurs seront mis à disposition au Coin Internet. Les délégués pourront s'en servir pour envoyer et recevoir des messages électroniques en utilisant leur adresse individuelle. Les délégués ayant leur propre ordinateur portable équipé d'une connexion sans fil pourront profiter des services d'accès à Internet sans fil.

P.2. Diffusion sur le Web

45. Les séances plénières seront diffusées en direct sur Internet. elles seront accessibles sur le site web *IAEA.org*.

Q. Renseignements d'ordre général

Q.1. Chambres d'hôtel

46. Au mois de septembre, les hôtels de Vienne ont en général très peu de chambres disponibles. Il est donc important de retenir des chambres le plus tôt possible. Il est recommandé aux délégués de faire leurs réservations soit en s'adressant directement aux hôtels, soit par l'intermédiaire de leur mission permanente ou de leur ambassade/consulat à Vienne.

Q.2. Stationnement

47. Des places de stationnement seront disponibles aux niveaux 1 et 2 de l'ACV. Des autocollants rouges seront délivrés pour les voitures officielles avec chauffeur pour leur permettre d'entrer par l'entrée principale de l'ACV. Pour les autres voitures, les délégués sont priés de prendre en arrivant un ticket de stationnement à l'horodateur de l'ACV, qu'ils échangeront ensuite au Bureau d'inscription contre un permis de stationnement de longue durée gratuit.

Q.3. Économat du CIV

48. Conformément à l'Accord de Siège conclu entre l'Agence internationale de l'énergie atomique et la République d'Autriche, les **chefs** des délégations des États Membres qui participent à la Conférence générale peuvent se faire établir des cartes d'économat pour la durée de la session de la Conférence générale. À cet égard, l'inscription des intéressés se fera *le dimanche 25 et le lundi 26 septembre* au Bureau d'inscription de l'ACV.

49. Pour toute question concernant l'établissement de ces cartes, prière de s'adresser au Bureau du protocole à l'ACV.

Q.4. Réceptions et autres manifestations organisées pendant la Conférence générale

50. Les organisateurs ou les parraineurs de réceptions et d'autres manifestations devant avoir lieu pendant la Conférence générale sont invités à se mettre en rapport avec le Bureau du protocole s'ils souhaitent que ces manifestations soient annoncées dans le Journal de la Conférence générale.



Agence internationale de l'énergie atomique

***Sciences nucléaires : la physique
au service de l'humanité***

Forum Scientifique

organisé pendant la quarante-neuvième session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA

Salle C, Austria Center, Vienne

27-28 septembre 2005

Programme provisoire

Présentation

Chacune des quatre séances du Forum scientifique sera introduite par un animateur spécialiste de la question et cette introduction sera suivie par des exposés présentés par des experts de haut niveau. Elle se terminera par une table ronde. Dans toutes les séances, les participants seront invités à échanger des vues avec les intervenants et les autres experts.

Mardi 27 septembre 2005, 10 heures - 13 heures

Ouverture

- **Déclarations** de M. Mohamed ElBaradei, Directeur général de l'AIEA et de M. Burton Richter, président du Forum

Séance 1 : Satisfaction des besoins énergétiques

Thèmes centraux*

- **Énergie nucléaire : Perspectives et questions**
- **Fusion : problèmes majeurs**

Mardi 27 septembre 2005, 15 heures - 18 heures

Séance 2 : Mise au point de matières et technologies avancées

Thèmes centraux* :

- **Amélioration des matières pour l'énergie nucléaire**
- **Applications industrielles des rayonnements**
- **Applications nucléaires : perspectives**
- **Mesures nucléaires**

Mercredi 28 septembre 2005, 10 heures - 13 heures

Séance 3 : Promotion de la médecine radiologique

Thèmes centraux* :

- **Imagerie pour la cancérothérapie**
- **Progrès et défis en cancérothérapie**
- **Nouvelle génération de médecins médicaux**
- **Interface des technologies nucléaires et des biotechnologies**

* Les présentations de ces thèmes seront suivies d'un échange de vues.

Mercredi 28 septembre 2005, 15 heures – 18 heures

Séance 4 : Promotion de la sûreté nucléaire

Thèmes centraux* :

- **Perception des risques par le public**
- **La sûreté du point de vue de l'exploitant**
- **Perspectives en matière de gestion des connaissances techniques**

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à :

Agence internationale de l'énergie atomique

Wagramer Strasse 5, B.P. 100, A-1400 Vienne (Autriche)

Téléphone : +43-1-2600 ; télécopie : +43-1-26007

Pour les inscriptions et pour tout renseignement supplémentaire en ligne :

<http://www-pub.iaea.org/MTCD/Meetings/Meetings.asp>



Agence internationale de l'énergie atomique

CONFÉRENCE GÉNÉRALE RÉUNION DE HAUTS RESPONSABLES DE LA RÉGLEMENTATION

Mardi 27 septembre 2005
Salle du Conseil de l'AIEA (C04)
Programme provisoire

Mardi 27 septembre		Normes pour les installations
09:00 – 09:15	<i>Allocution d'ouverture – M. T. Taniguchi, AIEA</i>	
09:15 – 10:30	Défis en matière de réglementation Principes des fondements pour la sûreté nucléaire, la sûreté radiologique, la sûreté des déchets radioactifs et la sûreté du transport Enseignements tirés de la troisième réunion d'examen de la Convention sur la sûreté nucléaire : le rôle de la direction / le dialogue entre l'organisme réglementaire et l'organisme exploitant	
10:30 – 11:00	Pause café	
11:00 – 12:30	Séance 1 : Approche globale des normes de protection radiologique Réponse de la CIPR aux préoccupations émises par les responsables de la réglementation et autres parties prenantes Examen des Normes fondamentales internationales Application des normes de sûreté radiologique : l'approche du projet modèle	
12:30 – 12:45	Résumé	
12:45 – 14:00	Pause déjeuner	
14:00 – 15:45	Séance II : Les Normes de sûreté de l'AIEA : une approche globale de la sûreté Association des responsables des autorités de sûreté nucléaire des pays d'Europe de l'Ouest, harmonisation des réglementations nationales Référenciation et examen des principes d'évaluation de la sûreté de la Direction générale de la santé et de la sûreté Programme d'approbation d'une conception multinationale Utilisation des normes de l'AIEA dans l'examen de la conception des centrales nucléaires Application des normes de l'AIEA pour l'autorisation des centrales nucléaires	
15:45 – 16:15	Pause café	
16:15 – 17:45	Séance III : Les Normes de sûreté de l'AIEA : une approche globale de la sûreté Débat d'experts	
17:45 – 18:00	Résumé	